



CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins invite les conseillers communaux à assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu

**Le jeudi, 15 décembre 2022 à 14h30
au centre culturel Schungfabrik à Tétange
(salle Jean Schortgen)**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs,
l'expression de nos sentiments distingués

Kayl, le 9 décembre 2022.

Pour le collège des bourgmestre et
échevins,

s. le bourgmestre, Jean WEILER
s. la secrétaire, Jessica ROMMES

ORDRE DU JOUR

En séance publique

1. **Correspondance et informations**
2. **Finances**
 1. Subsidés aux associations année 2021
 2. Dons aux œuvres nationales 2022
 3. Vote du budget rectifié 2022 et budget 2023
3. **Points portés à l'ordre du jour par les conseillers communaux**

En séance secrète